

Ville de Seraing
Service Urbanisme
Place Communale, 8
4100 SERAING

Seraing, le

Réponse à l'enquête publique PUn2/2022/12 (SPW-ARNE 10005806)

Madame/Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous mes remarques au sujet du dossier PUn2/2022/12 concernant la modification de voirie en vue de la construction de bureaux dans le Bois du Val Saint-Lambert.

Ce projet prévoit la destruction d'une forêt naturelle et diversifiée qui constitue un véritable poumon vert pour les habitants du quartier dans une zone déjà densément urbanisée. En effet, les effets positifs de l'accès à des espaces naturels sur la santé physique et mentale ne sont plus à démontrer, à tel point qu'on parle maintenant de « nature deficit disorder » pour décrire les troubles des enfants privés de nature. De plus, la forêt remplit de nombreuses fonctions de régulation (lutte contre l'érosion, les coulées de boue, les inondations, les îlots de chaleur, etc.) essentielles pour notre résilience face au dérèglement climatique et aux événements météorologiques extrêmes. Les zones boisées en ville, qui fournissent aux habitants un cadre agréable mais jouent aussi un rôle tampon crucial face aux événements météorologiques extrêmes appelés à se multiplier dans le futur, sont essentielles pour le bien-être humain. Certes, le demandeur prévoit de planter des arbres, mais la surface boisée sera toujours nettement inférieure à celle de la forêt initiale, et il faudra plusieurs dizaines d'années pour que ces arbres atteignent une taille conséquente et un intérêt biologique significatif. Rien ne vaut donc la préservation de l'existant.

Le dossier mentionne que « le produit est destiné à être mis sur le marché locatif afin de répondre à une demande du marché qui n'est pas rencontrée à ce jour sur Seraing ». Cette supposée demande est appuyée par une étude réalisée par Immoquest en 2011. Or, depuis la situation a fortement évolué, car le télétravail expérimenté durant la pandémie tend à s'imposer de manière structurelle dans de nombreuses entreprises, réduisant par conséquent la demande en bureaux. De plus, à supposer qu'une demande existe toujours, il serait possible d'y répondre par la rénovation des nombreux bâtiments inoccupés dans la commune (notamment sur le site des anciennes cristalleries mais également ailleurs à Seraing). Ces bâtiments délabrés, souvent fréquentés par des squatteurs, sont une source d'insécurité publique ; leur réhabilitation devrait être une priorité absolue. Notons également que le R.U.E., rédigé bien avant la pandémie et l'engouement pour le télétravail, prévoyait une mise en œuvre progressive « en fonction des besoins réels en bureaux », tandis que le projet actuel prévoit de construire l'ensemble. Par manque de flexibilité, il y a donc un risque de détruire des milieux naturels pour construire des bâtiments qui resteront inoccupés...

Par la présente, je vous demande donc de refuser ce projet trop impactant pour l'environnement et qui ne répond pas à un besoin réel.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Prénom, nom :

Adresse complète :

Date de naissance :

Signature :